



Recherche avocat compétent dans litiges avec : artisans / Airbnb

Par anteros404

Bonjour,

Nous recherchons un avocat pour nous accompagner et nous représenter pour 2 affaires distinctes.

1. Contre airbnb suite aux dégâts d'un de leur voyageur

Pour résumé brièvement, l'un des voyageurs d'airbnb a été insatisfait de son séjour chez nous et s'est vengé en dégradant des éléments avant de partir.

Nous avons les photos avant / après leur séjour, les sms de certains écrits de leurs actions et les factures et devis de nos achats et réparations.

Airbnb a remboursé 810,99 ? puis 600 ? suite à mes dizaines de mails et appels.

Cependant, il reste encore 4221,01 ? de dégâts qu'ils n'ont pas remboursé et nous souhaiterions les poursuivre pour cela.

Airbnb se défend en prétextant par écrit, que notre matelas de marque, en latex ferme, de marque à 1300 ? peut très bien être remplacé par un matelas à 200 ? en mousse, trouver sur amazon, « car ils sont de même taille », leurs autres justifications sont du même genre ?

2. Contre un site internet (Frizbiz) et un de leur artisan

Nous avons mandaté et payé le site Frizbiz pour qu'ils nous envoient un artisan, afin de simplement changer le liner de notre piscine (Hors-sol). Cette intervention va tourner à la catastrophe, l'équipe de l'artisan va massacrer notre nouveau liner, ainsi que la piscine.

L'artisan va nous menacer de mort par écrit, si nous nous plaignons auprès du site internet.

Il confirmera également les dégâts qu'il a causés, par écrit.

Finalement, il changera de téléphone et aucune nouvelle.

Le site internet frizbiz refuse de nous communiquer l'identité de l'artisan pour notre plainte, et refuse également de nous rembourser, alors que leur site s'engage bien à plusieurs reprises, à couvrir l'intervention de leur artisan à « 100% ».

Le montant actuel du préjudice réclamé contre frizbiz et leur artisan est de 7000 ? environ (c'est ce que cela nous coûtera de tout faire réparer par un deuxième artisan, sur facture).

A ce jour, leur site continue d'arnaquer et d'escroquer les gens au quotidien, il n'y a qu'à faire un rapide tour sur les forums et avis de leur site, pour s'en rendre compte.

Seriez-vous compétent pour l'un de ces deux litiges, voir les deux ? Quel serait votre tarif forfaitaire pour me représenter sur ces dossiers ? Acceptez-vous l'aide juridictionnelle ?

Merci pour vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

cliquer ici :

[url=https://www.forum-juridique.net/devis-avocat/devis-gratuit.php]https://www.forum-juridique.net/devis-avocat/devis-gratuit.php[/url]